



M. L'Eurodéputé  
Luis Manuel Capoulas Santos  
Parlement européen  
Bât. Altiero Spinelli 14G342  
60, rue Wiertz B-1047 Bruxelles

Bruxelles, 30 janvier 2012

M. l'Eurodéputé Capoulas Santos,

au nom de l'Association des Régions Européennes des Produits d'Origine, j'ai le plaisir de vous transmettre en pièce jointe les propositions d'amendement élaborées par nos experts par rapport aux propositions de la Commission Européenne pour la nouvelle Politique Agricole Commune.

Ces propositions visent à améliorer le rôle de la qualité dans la PAC post 2013, en particulier à travers l'inclusion de quelques modifications dans le Règlement sur le Développement Rural et dans le Règlement qui concerne les Paiements directs. En particulier, nos propositions concernent :

- Règlement sur le Développement Rural :
  - Ajout d'un sous-programme thématique pour les systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires
  - Ajout des systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires dans le sous-programme thématique Jeunes agriculteurs de l'Annexe III
  - ajout des groupements de producteurs et des entreprises agroalimentaires dans les bénéficiaires des aides à la certification
  - suppression des systèmes de certification volontaires de la liste des systèmes de qualité bénéficiaires des aides à la certification
  - Ajout d'une simplification administrative de la demande d'aide à la certification par une demande unique pour 5 ans
  - admissibilité des coûts de certification des nouveaux groupements de producteurs dès la période de protection transitoire
  - Ajout d'une aide aux études préalables pour les groupements de producteurs pour les nouvelles demandes de participation aux systèmes de qualité
  - Ajout d'une aide aux activités d'information et de promotion des systèmes de qualité alimentaire et agricole pour les organisations de producteurs ou les représentants des producteurs
  - Ajout des Systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires dans les éléments indicatifs de coopération
  
- Paiements directs:
  - Ajout des systèmes de qualité applicables aux produits agricoles et aux denrées alimentaires dans le soutien couplé facultatif

Nous tenons à souligner que les produits de qualité ont un rôle important vis-à-vis des objectifs de la PAC et de la Stratégie Europe 2020, d'un point de vue socio-économique et environnemental, et il est par conséquent essentiel qu'ils ne soient pas négligés par les politiques communautaires.

Nous espérons que vous voudrez bien tenir en compte les demandes des territoires et des producteurs que nous représentons au moment de la rédaction de vos rapports et nous restons à votre disposition pour tout éclaircissement ou renseignement complémentaire.

En vous souhaitant un plein succès dans votre travail, je vous prie d'agréer, Monsieur l'Eurodéputé, l'assurance de mes salutations distinguées.

Tiberio Rabboni  
Presidente di AREPO